

FIFA Election présidentielle : J-1

Elle ressemblera à quoi, la nouvelle FIFA ?

Demain, la FIFA doit voter une réforme censée changer les rapports de force en son sein. Et enterrer définitivement les sales habitudes d'hier.

● **Stéphane LECAILLON**

Le congrès de la FIFA ne se contentera pas de choisir un nouveau président, demain. Les 209 fédérations se prononceront aussi sur le paquet de directives présentées par la commission des réformes, dans un rapport, en décembre et approuvées par le comité exécutif. Hier, celui-ci a d'ailleurs prié le congrès de voter ces réformes sans amendement ni hésitation, histoire de montrer au monde du foot que la FIFA est réellement prête à aller de l'avant. En faisant quoi, au juste? Passage en revue des grands principes de cette «réforme de gouvernance».

1. Ne dites plus comité exécutif, mais conseil de la FIFA Le comité exécutif, organe décisionnel composé de 24 membres, va être transformé en un conseil de la FIFA, où siégeront 36 élus. Un nouvel équilibre entre continents est mis en place. Il y aura désormais neuf représentants européens (contre huit jusqu'ici), sept africains (contre quatre), sept asiatiques (contre quatre), cinq issus d'Amérique du

Nord et centrale (contre trois), cinq sud-américains (contre trois) et trois océaniques (contre un seul). Le président reste à sa tête.

2. La fin des mandats illimités Le poids du président devrait diminuer. Les membres du conseil seront élus lors des congrès de leurs confédérations et, surtout, soumis à des contrôles d'éligibilité et d'intégrité menés par une commission de contrôle indépendante. L'exercice du pouvoir du président et des conseillers sera limité dans le temps, pour un maximum de trois mandats de quatre ans, consécutifs ou non. Leurs rémunérations, ainsi que celle du secrétaire général, seront publiées annuellement.

3. Davantage de transparence et de contrôle financier «La transparence est la première défense contre la corruption», épingle le rapport de la commission. La distribution de fonds aux fédérations a été très décriée, et estimé par beaucoup comme le terreau de la corruption. Pour la commission de réforme, le conseil de la FIFA doit définir la stratégie et les critères de distribution de financements. Mais «le Conseil n'aura pas de rôle décisionnaire [...] pour allouer les fonds». C'est la commission de développement de la FIFA qui déciderait «des affectations spécifiques des fonds aux associations membres». Elle comprendrait au

moins trois membres indépendants. Enfin, une commission d'audit et de conformité, «entièrement indépendante et dont les membres devront être des experts» en la matière superviserait le tout.

4. Davantage de femmes au niveau décisionnel Il a fallu attendre 2013 pour voir une femme être élue au comité exécutif. La Burundaise Lydia Nsekera a ensuite été rejointe par Sonia Bien Aimé (îles Turques-et-Caïques, dans les Caraïbes) et Moya Dodd (Australie), cooptée. Trois sur vingt-quatre, ça fait peu. Il faut «inclure davantage de femmes afin de contribuer à ce que l'environnement et la culture de prise de décision soient plus diversifiés», souligne le rapport, qui précise que «chaque confédération devra réserver à une femme au moins un de ses sièges avec droit de vote» au sein du Conseil de la FIFA.

5. Séparer le politique de l'administratif Enfin, la commission préconise de mieux répartir les tâches entre les organes. Pour elle, le comité exécutif gère «les questions stratégiques et supervise le travail des commissions permanentes et de l'administration», sans être «doté de pouvoirs exécutifs ni de responsabilités directement managériales». Le président devrait «rendre des comptes» au conseil de la FIFA. Le secrétaire général, lui, «devrait être le directeur exécutif de la FIFA, assumant une responsabilité globale de la performance de l'administration.» ■

Vers un mondial à 40 après 2022

La recommandation se trouve également dans le rapport de la commission de réforme : élargir la phase finale de la Coupe du monde, qui concerne actuellement 32 équipes, à 40. L'Europe enverrait 14 représentants, contre 13 en 2014. Interrogés par l'agence de presse allemande DPA à ce sujet, les candidats à la présidence se sont majoritairement déclarés en faveur de cette décision, après

2022. Gianni Infantino et le prince Ali Bin Al Hussein sont en faveur de l'expansion. Le cheik Salman Bin Ibrahim Al Khalifa n'y est pas opposé. Seul Jérôme Champagne y est opposé. Tokyo Sexwale, décidément très très discret, n'a, lui, pas répondu au questionnaire. Par ailleurs, si le rapport est voté, la Coupe du monde ne pourra plus se dérouler deux fois d'affilée sur le même continent. **St.L.**

«J'attends de voir ce qui va se passer»

Un programme de réformes, c'est souvent une belle lettre d'intentions. Le rapport de la commission évoqué ci-dessus plante de solides bases. On en jugera l'évolution d'ici quelques mois. Le Suisse Jean-Loup Chappelet, professeur à l'Institut de hautes études en administration publique de l'université de Lausanne, également auteur d'un chapitre dans le rapport de Transparency International sur la corruption dans le sport, nous livre son sentiment sur les réformes annoncées.

M. Chappelet, croyez-vous en une réelle volonté de la FIFA de changer ?

La FIFA avait conscience qu'elle devait faire quelque chose. C'était déjà un peu le cas avant, mais encore plus aujourd'hui vu que le gouvernement américain, la FBI, etc. sont après elle. Tous les candidats le disent, d'ailleurs. D'autre part, une grande pression provient des sponsors et des diffuseurs télévisuels. C'est la seule vraie pression que puisse entendre une telle organisation sportive, puisqu'il s'agit d'argent. N'oubliez pas qu'une chaîne allemande a arrêté de diffuser le Tour de France lorsque les scandales de dopage se sont répétés. Pour le reste, ce qui se passera réellement à la FIFA dépendra également de la personnalité du dirigeant élu.

Vous avez lu le rapport de la commission des réformes et il ne vous a pas complètement convaincu...

Deux thèmes ne sont pas abordés, ou trop peu : la redistribution des fonds, leurs contrôles et l'audit de ces sommes importantes, d'une part. Dire que ce n'est pas abordé du tout est peut-être un peu dur. Disons que seul le futur nous permettra de voir ce qui se passera réellement à ce niveau. Il sera très important d'avoir un œil extérieur sur ces questions financières, et pas seulement intérieur. Par ailleurs, je me pose des questions concernant les droits de l'homme (NDLR : une notion qui n'apparaît en effet qu'une fois

dans le rapport). Cela ne doit pas juste peser au moment de l'attribution d'une Coupe du monde, mais il faut également qu'il y ait un suivi par la suite. L'Union européenne travaille d'ailleurs à des directives pour lier l'attribution d'événements sportifs à des critères démocratiques. C'était

un thème pourtant très présent à l'égard du Qatar. Le CIO l'a inscrit noir sur blanc dans son contrat d'attribution des JO.

Pourquoi cela n'apparaît-il pas davantage, selon vous ?

C'est un thème délicat. Et il risquerait de décourager des candidats à l'organisation d'un Mondial. N'oubliez pas qu'il n'y avait qu'un seul candidat pour 2014 : le Brésil.

Plus globalement, je préfère parler de meilleure gouvernance que de bonne gouvernance. On est sur un chemin et personne n'est parfait. Tout ne pourra pas se faire tout de suite. ■

St.I.

TOUT LE FOOT

Infantino mène la danse

Le candidat de l'Europe Gianni Infantino était en tête mercredi devant celui de l'Asie, le cheikh Salman, à deux jours de l'élection à la présidence de la Fifa, selon un décompte des intentions de vote exprimées réalisé par l'AFP auprès des 209 fédérations qui voteront ce vendredi. L'AFP a reçu 161 réponses, dont 100 ont affiché leur soutien à l'un des cinq candidats. Avec 68 intentions de vote exprimées sur son nom, l'Italo-Suisse Infantino devance assez largement le cheikh bahreïnien Salman (28). Écart à relativiser, les fédé-

ration européennes ayant été plus nombreuses à répondre que celles d'Asie ou d'Afrique.

Suspensions adoucies pour Blatter et Platini

Les suspensions de Joseph Blatter et Michel Platini ont été réduites de huit à six ans en appel par la commission des recours de la Fifa, à deux jours de l'élection du successeur de Blatter à laquelle le Français a dû renoncer.

Fort de cette décision, Platini a décidé de saisir le TAS, pour contester le maintien de sa suspension, «*décision insultante, honteuse et un déni de droit*», selon le président français de l'UEFA.